



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

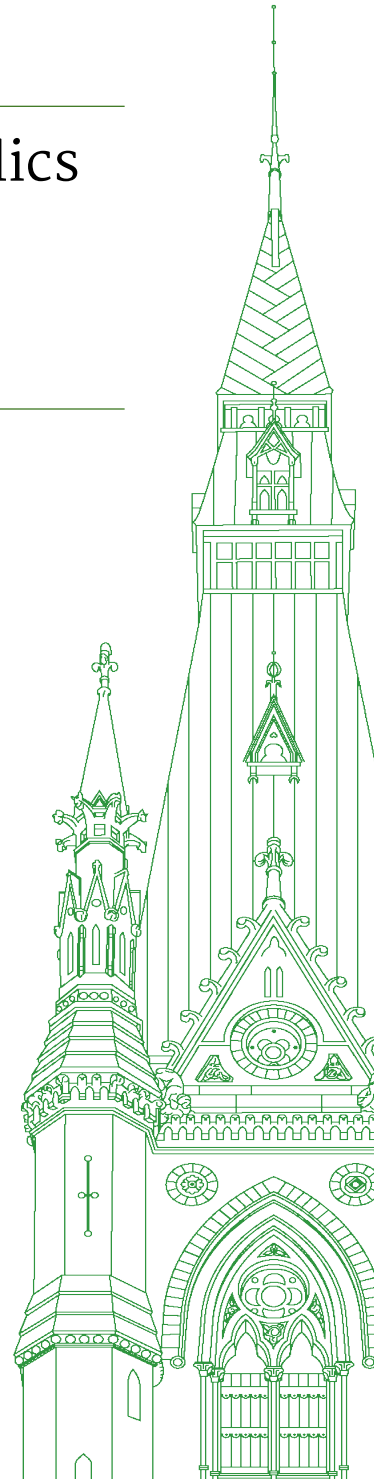
Comité permanent des comptes publics

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 005

Le mardi 19 mai 2020

Président : M. Dean Allison



Comité permanent des comptes publics

Le mardi 19 mai 2020

• (1110)

[Traduction]

Le président (M. Dean Allison (Niagara-Ouest, PCC)): Je déclare la séance ouverte. Je souhaite à tous la bienvenue à la cinquième réunion du Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes. Conformément à l'ordre de renvoi du lundi 20 avril 2020, le Comité se réunit pour étudier le certificat de nomination d'un vérificateur général permanent du Canada, déposé à la Chambre le mercredi 13 mai 2020.

Je rappelle que toutes les observations formulées par les membres et les témoins doivent être adressées par l'entremise de la présidence. Avant de prendre la parole, veuillez attendre que je vous nomme. Lorsque vous êtes prêt à intervenir, vous pouvez soit cliquer sur l'icône du microphone pour activer votre micro soit maintenir enfoncée la barre d'espacement pendant que vous parlez. Vous devez tous savoir maintenant que lorsque vous relâchez la barre, le micro se met en sourdine, comme un talkie-walkie. Il est donc préférable que vous activiez le microphone en cliquant sur l'icône.

Lorsque vous vous exprimez, veuillez parler lentement et clairement. J'aimerais également vous expliquer quelques lignes directrices concernant les canaux d'interprétation à utiliser pendant la réunion par vidéoconférence. Si vous parlez en anglais, veuillez utiliser le canal anglais. Si vous parlez en français, veuillez utiliser le canal français. Pendant que vous parlez, si vous prévoyez d'alterner d'une langue à l'autre, vous devrez également changer le canal d'interprétation pour la langue que vous parlez. Vous pouvez également prévoir une courte pause lorsque vous changez de langue, ce qui sera très utile pour les interprètes.

Avant de commencer, tous les participants peuvent-ils cliquer sur leur écran dans le coin supérieur droit et s'assurer qu'ils sont en mode de visualisation de la galerie? Sur l'écran, vous devriez être en mesure de voir tous les participants dans une grille. Tous les participants à la vidéoconférence peuvent ainsi se voir les uns les autres. Je pense que la plupart d'entre vous l'ont probablement déjà fait.

À la fin de la réunion, nous allons prendre une dizaine de minutes pour discuter de la recommandation à la Chambre.

Je dois vous dire, madame Hogan, que c'est un plaisir de vous avoir ici aujourd'hui. C'est probablement un moment historique. En effet, vous seriez, selon Wikipédia — et je n'ai pas demandé à mes analystes de le vérifier —, le treizième vérificateur général permanent du pays et, en fait, la seizième personne à occuper ce poste. Cette réunion est donc d'autant plus importante que nous ne voyons les vérificateurs généraux que tous les 10 ans.

La réunion revêt une grande importance. Je vais vous céder la parole, madame Hogan. Je vous souhaite la bienvenue. Après vos

remarques, nous ferons le tour de la salle pour poser quelques questions, comme nous le ferions en comité. Nous avons jusqu'à 13 heures. Nous allons maintenant poursuivre.

La parole est à vous, madame Hogan.

Mme Karen Hogan (candidate proposée au poste de vérificateur général du Canada, à titre personnel): Merci, monsieur le président. Bonjour à vous, ainsi qu'à tous les membres du Comité.

C'est un grand honneur pour moi de comparaître devant vous en tant que candidate choisie pour devenir la prochaine vérificatrice générale du Canada.

Le rôle du vérificateur général est une pièce cruciale de la reddition de comptes dans notre système de gouvernement démocratique. Le vérificateur général fournit au Parlement et aux trois assemblées législatives des territoires des renseignements, une assurance et des conseils indépendants, objectifs et crédibles sur la gestion des fonds publics. Autrement dit, les élus comptent sur le vérificateur général pour leur fournir des renseignements indépendants qu'ils peuvent ensuite utiliser pour poser aux fonctionnaires des questions importantes sur la manière dont les organisations qu'ils dirigent dépensent les fonds publics. Partout au pays, les Canadiens comptent sur le vérificateur général pour aller au fond des choses.

[Français]

Ayant comparu devant ce comité à plusieurs reprises, je reconnais son excellent travail et je tiens à reconnaître son héritage. La relation entre le vérificateur général et le Comité permanent des comptes publics est un gage direct de la place qu'occupe la reddition de comptes dans le système fédéral canadien. Cette relation est aussi fondée sur la confiance, qui, selon moi, découle de l'éthique, de l'intégrité et de l'indépendance. Ces valeurs sont le point d'ancrage de mes valeurs personnelles, en plus d'être au cœur du travail du Bureau du vérificateur général. Si je suis nommée vérificatrice générale, je poursuivrai la tradition remarquable qui a été établie par les vérificateurs généraux du passé, et je m'efforcerai d'appuyer ce comité dans l'accomplissement de son mandat.

Je suis née à Montréal et c'est là que j'ai commencé ma carrière. Je suis comptable professionnelle agréée depuis plus de 25 ans. Ma carrière s'est déroulée presque également entre le secteur privé et le secteur public. Je travaille au Bureau du vérificateur général depuis 14 ans. J'y suis entrée à l'époque où Mme Sheila Fraser était la vérificatrice générale. Je tiens à souligner en particulier la contribution du regretté Michael Ferguson, ancien vérificateur général, et celle de l'actuel vérificateur général par intérim, M. Sylvain Ricard. M. Ricard a rendu hommage à M. Ferguson en veillant à continuer de faire progresser le Bureau dans les voies que M. Ferguson avait tracées.

• (1115)

[Traduction]

Mike Ferguson était un fonctionnaire dévoué qui souhaitait simplement que la fonction publique offre un bon service. Je songe à l'influence profonde que lui et Sheila Fraser ont exercée sur la fonction publique et sur le pays. Tous deux étaient des dirigeants exceptionnels et inspirants, et j'ai eu la chance d'apprendre de chacun d'eux. Ni l'un ni l'autre ne craignait le changement — ils en reconnaissaient plutôt la force et la nécessité, et l'accueillaient donc favorablement. Il s'agit là d'une remarquable tradition qui s'étend sur un siècle et demi pour le Bureau du vérificateur général du Canada. C'est une tradition que j'espère vivement continuer à façonner et à transformer avec mon propre leadership. Je me sens très humble en songeant que j'aurais peut-être la chance de servir mes concitoyens en tant que vérificatrice générale du Canada. Si cela devait se produire, je m'engage à respecter les mêmes normes et la même tradition d'excellence que celles établies par ces fonctionnaires d'exception.

Ce qui m'a attiré au Bureau du vérificateur général, ce sont les personnes qui le dirigent, les personnes qui y travaillent, et le travail qu'elles accomplissent. Je crois fermement à l'importance de cette institution et à la valeur de son œuvre qui touche pratiquement tous les aspects des programmes, des services et des dépenses du gouvernement. Par le fait même, ce travail intéresse donc presque tous les groupes qui forment notre grand pays, sinon tous. Le Bureau a toujours choisi d'étudier des enjeux qui importent aux parlementaires et aux Canadiens, qu'ils soient économiques, environnementaux ou sociaux. Par exemple, nous avons examiné Phénix, les dépenses en matière de défense et le Plan d'action économique. Certains de ces enjeux sont tellement préoccupants que nous les avons revus à plusieurs reprises, comme les dossiers autochtones et les changements climatiques.

Si je suis nommée vérificatrice générale, je continuerai d'aborder des enjeux de portée nationale, comme les investissements du gouvernement dans l'infrastructure et la COVID-19 que nous vivons actuellement, et aussi des enjeux de portée régionale, comme la pêche et le secteur pétrolier et gazier. Les audits que je choisirai de réaliser viseront à appuyer les travaux du Comité permanent des comptes publics et ceux de tous les députés.

[Français]

J'ai dirigé des audits de performance à l'échelle du gouvernement pendant plusieurs années, avant de passer surtout du côté financier. Pendant presque sept ans, j'ai été responsable de l'audit des états financiers consolidés du gouvernement, qui est le plus vaste des audits financiers du pays. À ce titre, j'ai pu collaborer de près avec de hauts dirigeants de sociétés d'État, de ministères et d'organismes gouvernementaux pour régler des problèmes d'audit délicats et complexes.

Comme j'ai eu la chance pendant ma carrière de vivre l'audit du point de vue du vérificateur, mais aussi de celui de la personne chargée de préparer les états financiers, je crois que j'étais particulièrement bien placée pour comprendre les défis de ces entités. Nous n'avons pas toujours été d'accord, notamment en ce qui concerne l'approche du gouvernement pour estimer ses passifs à long terme, mais j'estime que mon analyse était juste et rigoureuse. Après plusieurs années de discussion avec les hauts dirigeants, des changements ont été apportés qui, selon moi, améliorent la transparence et la reddition de comptes en lien avec les obligations relatives aux pensions.

Pendant mes 14 années au Bureau du vérificateur général, d'abord comme directrice, puis comme directrice principale et plus récemment comme vérificatrice générale adjointe, j'ai été et je continue d'être inspirée par les personnes qui y travaillent. Elles sont attentionnées, ingénieuses, compétentes, hautement intelligentes et professionnelles, et toujours soucieuses de respecter des normes élevées, tout en contribuant à un gouvernement bien géré et responsable. J'ai eu le privilège de travailler aux côtés de ces personnes, et la chance de contribuer à définir l'orientation stratégique du Bureau et de piloter des changements organisationnels. Ce serait pour moi un honneur encore plus grand de pouvoir maintenant continuer le travail de guider l'organisation pour qu'elle puisse continuer à progresser et à s'accomplir.

• (1120)

[Traduction]

Si je suis nommée vérificatrice générale, je m'efforcerais d'atteindre le succès dans deux sphères importantes: en tant qu'administratrice générale et administratrice des comptes du Bureau du vérificateur général, pour moi le succès à ce niveau sera de diriger une organisation composée de 575 personnes avec empathie et compassion, en me préoccupant de leur bien-être, de leur santé mentale et de leur croissance professionnelle, tout en les inspirant et en leur procurant les moyens de réaliser la mission et la vision du Bureau. Le succès sera aussi de renouveler les méthodes de travail du Bureau afin qu'il soit prêt à s'adapter aux changements importants qui touchent le monde de l'audit et le contexte gouvernemental, comme la transformation numérique.

En tant que vérificatrice générale qui appuie le Parlement, le succès pour moi sera de conserver la confiance des Canadiens, des parlementaires et des fonctionnaires qui sont les sujets de nos travaux d'audit, en plus d'aider le Parlement à être bien informé et mobilisé, afin qu'ensemble, nous puissions travailler à produire des résultats supérieurs et à bâtir un Canada meilleur.

[Français]

Pour terminer, je tiens à souligner les efforts des nombreux travailleurs et travailleuses de première ligne, et à les remercier de leur dévouement envers les Canadiens pendant cette crise mondiale.

Enfin, je veux aussi souligner le travail d'innombrables fonctionnaires et les remercier de leur dévouement constant à soutenir le pays en cette période difficile.

[Traduction]

Voilà qui conclut ma déclaration. Je serai heureuse de répondre aux questions des membres du Comité au sujet de ma candidature.

Le président: Merci beaucoup, madame Hogan.

Nous allons maintenant avoir notre première ronde, qui dure généralement six minutes. La liste des intervenants a été envoyée à l'avance à Angela, donc là voici.

Nous allons commencer par M. Kelly pendant six minutes, puis nous passerons à M. Blois, M. Blanchette-Joncas et M. Green, dans cet ordre. Je vais vous chronométrer sur mon iPhone, et j'interviendrai pour vous signaler qu'il vous reste une minute. Si vous avez un iPhone ou tout autre téléphone et que vous voulez vous chronométrer, vous pouvez le faire aussi, évidemment.

Monsieur Kelly, la parole est à vous pendant six minutes.

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): Avant de poser mes questions, j'aimerais une fois de plus saluer l'héritage de Michael Ferguson et rappeler son énorme contribution à son poste et son service remarquable auprès des Canadiens. Sa devise était « Bien servir », et le Comité a choisi cette devise pour le rapport que nous avons préparé au cours de la dernière législature.

Je tiens à remercier Sylvain Ricard pour le travail qu'il a accompli depuis un an et demi en tant que vérificateur général par intérim. Il a accompli un travail remarquable pendant le peu de temps qu'il a passé dans cette fonction. Il est difficile d'être titulaire d'un poste par intérim, mais il l'a fait avec courage et professionnalisme, et a veillé à ce que l'héritage de Michael Ferguson se poursuive.

Sur ce, je vous félicite, madame Hogan, pour votre nomination au poste de vérificatrice générale. Vous travaillez au Bureau depuis de nombreuses années. Vous avez servi sous différents gouvernements, différents vérificateurs généraux.

En cette période de crise du financement du Bureau, quelle est votre expérience de vos services passés avec différents vérificateurs généraux sous différents gouvernements? En quoi cela vous renseigne-t-il sur la manière dont vous allez traiter la question du budget?

• (1125)

Mme Karen Hogan: Il est évident que les contraintes en matière de ressources mettent à rude épreuve notre capacité à remplir notre mandat de la manière dont nous le souhaiterions. Les membres de notre organisation sont extrêmement passionnés et concentrés sur l'exécution de ce mandat et sur la fourniture d'informations au Comité et à tous les parlementaires qui doivent demander des comptes au gouvernement.

L'une des premières choses que je devrai faire est de poursuivre le travail accompli par MM. Ferguson et Ricard pour garantir un financement adéquat, tant à court terme qu'à long terme.

Comme vous l'avez mentionné, dans le rapport qu'il a laissé, le précédent comité des comptes publics a étudié notre financement et a formulé une recommandation. Je suis tout à fait d'accord pour dire que le fait de trouver un mécanisme de financement à long terme, durable et indépendant pour le Bureau est une excellente solution. Je pense que le Comité et le Parlement jouent également un rôle de surveillance essentiel dans ce domaine. Ce serait l'une de mes priorités si je devais être nommée au poste de vérificateur général.

M. Pat Kelly: Votre priorité serait donc de veiller à ce qu'il y ait un mécanisme de financement indépendant, de façon à éviter qu'un agent du Parlement ait à demander son budget au gouvernement qu'il contrôle.

Dans quelle mesure ces vérifications de gestion sont-elles importantes? Le Comité n'aura pas grand-chose à faire si les vérifications de gestion doivent être suspendues. Je pense que ces rapports sont extrêmement importants pour les Canadiens. Quelle est l'importance des vérifications de gestion?

Mme Karen Hogan: Je suis tout à fait d'accord avec vous: les vérifications de gestion sont un outil essentiel pour que le Comité puisse remplir son mandat et demander des comptes au gouvernement sur l'utilisation des fonds publics.

Avant la pandémie, le Bureau était prêt à déposer trois rapports de vérification de gestion, qui sont donc prêts à être publiés. Il y a eu trois rapports du vérificateur général et le rapport provisoire du

commissaire intérimaire à l'environnement et au développement durable. Nous sommes donc prêts à déposer dans les meilleurs délais quatre rapports de vérification.

En tant qu'organisation, nous allons porter notre attention sur deux questions très importantes, à savoir l'audit des investissements au Canada et les dépenses du gouvernement dans le contexte de la COVID-19. Nous ferons de notre mieux, et je m'engage à transmettre les informations au Parlement aussi rapidement que possible afin que nous puissions commencer à voir si nous avons tiré des enseignements ou si nous pouvons apporter des changements pour mieux nous préparer et préparer le gouvernement au cas où nous devrions revivre cette situation.

M. Pat Kelly: Qu'en est-il des autres rapports en cours et de ceux qui ont été suspendus? Il serait normal que le Bureau dépose huit ou neuf rapports au printemps, et pas seulement trois ou quatre.

Mme Karen Hogan: Malheureusement, à cause des contraintes qui pèsent sur nos ressources et de la nécessité de veiller à ce qu'une partie importante de nos auditeurs se concentrent sur nos travaux et examens de vérification financière, en particulier les examens des sociétés d'État— ce qui est prévu par la législation —, nous avons dû prendre la décision difficile de retarder certains audits. Il y a des rapports en cours que nous prévoyons déposer, je crois, à l'automne 2020, et qui seront légèrement retardés alors que nous essayons de nous réorganiser et de concentrer nos efforts sur l'investissement au Canada et à la COVID. Le travail se poursuit donc, et nous faisons de notre mieux.

Le président: Il vous reste environ 30 secondes, monsieur Kelly.

M. Pat Kelly: Vous avez raison de penser que la création de nouvelles sociétés d'État représente un travail supplémentaire. La Banque de l'infrastructure du Canada et la société Trans Mountain doivent toutes deux faire l'objet d'un audit financier, ce qui entraînera un surcroît de travail pour votre ministère.

Pourriez-vous, dans le temps qu'il me reste, me faire part de vos commentaires à ce sujet?

• (1130)

Le président: Veuillez être brève, madame Hogan.

Mme Karen Hogan: Merci, monsieur le président.

Comme vous l'avez mentionné, avant la COVID, notre mandat s'est élargi avec la création de sociétés d'État et le surcroît de travail que le Bureau doit effectuer en matière de développement durable dans les sociétés d'État de nombreux ministères. Oui, la création récente d'une autre société d'État accroît cette pression. Des audits financiers sont exigés chaque année, et nous nous engageons à les réaliser, comme l'exige la législation.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Kelly.

Nous passons maintenant à M. Blois.

Votre temps de parole est de six minutes, monsieur.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous félicite pour votre nomination, madame Hogan.

Je me fais l'écho des remarques de mon collègue, M. Kelly, concernant M. Ferguson et son excellent travail.

J'ai eu l'occasion d'examiner votre CV. Vous avez un parcours et des antécédents très impressionnants. Dans vos remarques liminaires, vous avez abordé de manière générale les grands thèmes de la direction de l'organisation et de la modernisation.

Pourriez-vous préciser certains résultats que vous pourriez avoir à l'esprit, compte tenu du rôle que vous jouerez — espérons-le — à titre de vérificatrice générale?

Mme Karen Hogan: La modernisation de nos méthodes de travail touche de nombreux aspects. J'aimerais que nous modernisions non seulement nos processus internes afin d'être plus efficaces et efficaces, mais aussi la façon dont nous abordons les audits. Le monde de l'audit est en train de changer de manière spectaculaire et exponentielle avec les bouleversements technologiques et l'utilisation des technologies de l'information. Bien que nous fassions déjà beaucoup de travail en ce qui concerne l'analyse des données, nous pouvons certainement continuer à nous remettre en question pour faire des audits plus efficaces afin d'apporter une valeur ajoutée au comité et au gouvernement. Je crois fermement que chaque organisation devrait constamment se remettre en question.

J'aimerais également que nous examinions la façon dont nous communiquons avec les Canadiens et dont ils utilisent nos rapports. À l'heure actuelle, un rapport technique détaillé est utile pour un expert, mais de nombreux Canadiens ont appris très récemment qu'il existe différentes façons de digérer les informations, et j'aimerais que nous les explorions également.

M. Kody Blois: Merci beaucoup. Cela intéressera probablement M. Green, qui pourrait également poser des questions à ce sujet.

Quel a été l'impact de la COVID-19 sur la capacité du Bureau à effectuer son travail? Nous savons évidemment, comme M. Kelly l'a laissé entendre et comme vous l'avez précisé, que la COVID-19 deviendra un sujet central pour le Bureau. Le travail a-t-il pu se poursuivre pour les employés? Je pense que vous avez mentionné qu'il y a quelque 575 employés.

Mme Karen Hogan: Comme toutes les organisations et tous les ministères du gouvernement, nous prenons tous un certain temps pour nous adapter à cette nouvelle normalité, en travaillant à distance et en nous connectant de différentes manières. Bien que cela ait ralenti et causé certainement des retards dans notre capacité à obtenir des informations, et dans la capacité des entités que nous contrôlons à nous fournir des informations, les choses continuent d'avancer.

En ce qui concerne l'audit relatif à la COVID-19, dès que nous avons accepté d'assumer cette tâche, nous avons constitué un comité directeur au sein duquel je siège. Nous avons tout de suite commencé à discuter de l'étendue des travaux et de la direction que nous pourrions prendre. Nous avons déjà commencé à discuter avec les sous-ministres afin de nous assurer que nous avons bien compris la portée de l'audit et de trouver la meilleure façon de le diviser pour qu'il soit plus facile à réaliser, plus facile à comprendre pour les Canadiens et plus facile à utiliser pour ce comité et le Parlement.

[Français]

M. Kody Blois: Compte tenu de l'augmentation prévue des vérifications relatives à la COVID-19, est-il probable que le Bureau du vérificateur général du Canada demande des fonds supplémentaires au cours des prochains jours en plus de ceux qui ont déjà été demandés?

Mme Karen Hogan: Comme vous l'avez mentionné, le Bureau a fait une demande dans le cadre du budget de 2020. Tout le monde attend le budget pour voir ce qui en découlera.

Récemment, nous avons réorganisé nos affaires. C'était une décision très difficile qu'il fallait prendre pour nous assurer de faire progresser les travaux de vérification relatifs à la COVID-19. Il est encore un peu tôt pour savoir si nous avons besoin de plus d'argent, mais, comme je l'ai dit au début, j'ai l'intention de m'assurer que les discussions se poursuivent pour avoir un mécanisme qui assure un financement permanent et prévisible pour le Bureau.

• (1135)

M. Kody Blois: Je vous remercie.

Comment le financement du Bureau du vérificateur général a-t-il évolué d'une année à l'autre depuis 2010?

Mme Karen Hogan: Vous me demandez de fouiller dans ma mémoire pour vous dire si je connais l'évolution de notre financement. J'avoue que je n'ai pas tous les détails, mais je sais que, de notre propre initiative, nous avons décidé de diminuer notre budget il y a quelques années. Quand notre mandat a pris de l'ampleur, nous avons pris la décision de demander du financement supplémentaire. Nous avons reçu un peu d'argent en 2018. Nous avons répété notre demande en 2019, sans recevoir de financement supplémentaire. Nous avons ensuite fait une autre demande en 2020.

Comme je l'ai mentionné, ce sera une de mes priorités de m'assurer que nous avons un financement suffisant pour remplir notre mandat et fournir des rapports au Comité afin que vous puissiez accomplir le vôtre.

[Traduction]

M. Kody Blois: Monsieur le président, il ne me reste que quelques secondes et je me demande si Mme Hogan pourrait parler de la large bande en milieu rural. J'ai remarqué dans ses remarques au Sénat que c'était peut-être une priorité. Je viens d'une circonscription rurale, Kings—Hants, en Nouvelle-Écosse, où bon nombre de mes électeurs sont concernés par cette question.

Je ne sais pas combien de temps il me reste. Si Mme Hogan pouvait aborder ce point, peut-être pas maintenant, mais lors de questions ultérieures, je lui en serais reconnaissant.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Blois. Votre temps de parole est écoulé.

Je vous saurais gré de garder cela à l'esprit, madame Hogan. Nous pourrions y revenir lors d'une ronde ultérieure.

Nous passons au Bloc.

Vous avez six minutes, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je vous félicite, madame Hogan, de votre nomination. En parcourant votre curriculum vitae, je constate, tout comme mes collègues, le bagage colossal que vous avez acquis professionnellement, et c'est tout à votre honneur. Certains de vos prédécesseurs ont marqué l'histoire politique récente, comme Mme Fraser et M. Desautels.

L'indépendance du Bureau du vérificateur général vis-à-vis de l'administration gouvernementale est assurée et étanche. Or, dans le contexte actuel, cela exerce une pression immense sur la vérification comptable des activités du gouvernement. M. Ricard, votre prédécesseur par intérim, avait soulevé des lacunes liées au financement même de votre organisation, notamment en ce qui a trait aux équipements informatiques.

Avez-vous déjà entamé des démarches pour renforcer les moyens dont vous disposez déjà?

Mme Karen Hogan: Oui, absolument. Comme je l'ai mentionné, nous avons reçu du financement additionnel permanent en 2018. Nous avons utilisé une partie de cet argent pour commencer à travailler sur nos lacunes en matière de technologies de l'information. Il ne faut pas laisser cela aller.

Comme vous l'avez mentionné, lors de sa première comparution devant ce comité, M. Ricard a mentionné que certains systèmes étaient anciens. Nous avons pris des mesures et nous sommes presque prêts à faire la transition vers un autre système. C'est important et c'est un élément que nous garderons toujours en tête. Nous devons continuer de nous adapter afin de rester à l'affût, notamment en ce qui concerne la façon dont le gouvernement interagit avec les Canadiens. Cela se fait de plus en plus de façon virtuelle.

M. Maxime Blanchette-Joncas: Je vous remercie de votre réponse, madame Hogan.

Vous disposez de la latitude nécessaire pour établir la liste de vos audits et la façon dont ils sont réalisés.

Croyez-vous que le contexte de la pandémie et la pluie d'annonces du gouvernement pourraient mener à une détérioration des pratiques comptables de certaines organisations?

Mme Karen Hogan: Comme vous l'avez mentionné, il est très important que le Bureau reste indépendant afin qu'il puisse toujours choisir où il veut aller, quand il veut y aller et qui il veut soumettre à une vérification. L'indépendance est essentielle à notre tâche.

J'essaie de me souvenir de votre question exacte. Pouvez-vous la répéter, s'il vous plaît?

• (1140)

M. Maxime Blanchette-Joncas: Croyez-vous que le contexte de la pandémie de la COVID-19 et les nombreuses annonces du gouvernement pourraient mener à la détérioration des pratiques comptables de certaines organisations gouvernementales?

Mme Karen Hogan: Je vous remercie.

Je m'attends à un changement dans les pratiques comptables et les contrôles. C'est évident. Tout le monde travaille à distance. À mon avis, ce qu'on a l'habitude de faire en personne ou sur papier sera fait électroniquement d'une façon quelconque. Cependant, je ne m'attends pas du tout à ce que les contrôles et les pratiques comptables disparaissent. Il faut quand même qu'il y ait une bonne reddition de comptes et une bonne surveillance de tout ce que les ministères font. Il y aura donc des changements, mais cela ne disparaîtra pas.

M. Maxime Blanchette-Joncas: Je vous remercie, madame Hogan.

Est-ce qu'il y a des pratiques comptables qui nuisent actuellement à l'intérêt public ou qui ne sont pas conformes aux normes?

Mme Karen Hogan: C'est une question immense.

J'imagine qu'il est toujours possible d'améliorer les pratiques comptables et les contrôles. C'est un rôle que le Bureau joue d'une façon très importante.

Dans le cadre de tous les audits que je ferai, je m'engagerai à prendre en considération ce qui est bien fait, ce qui l'est moins et les changements à apporter.

M. Maxime Blanchette-Joncas: Je me permets de paraphraser les propos de M. Ferguson, qui avait déclaré au Comité qu'il privilégiait une approche juste et qu'il s'assurait de comprendre les enjeux liés à chaque vérification réalisée par le Bureau. Il insistait beaucoup sur le fait que les recommandations des vérificateurs devaient être réalisables.

Pouvez-vous en dire davantage sur ce que vous entendez mettre en œuvre pour maintenir l'efficacité du Bureau?

Mme Karen Hogan: Je vous remercie de votre question.

Comme je l'ai mentionné dans mes commentaires d'introduction, j'ai eu le privilège, dans le cadre de mes fonctions, de voir les deux côtés de la médaille en matière d'audit. Cela m'a fait comprendre combien il est important que les recommandations des vérificateurs portent sur l'amélioration et les résultats. Il ne s'agit pas de créer un processus juste pour créer un processus. J'intégrerai cette stratégie dans nos propres approches et dans nos propres façons de faire ainsi que dans les recommandations que nous ferons à tous les ministères. L'essentiel, ce sont les résultats, et non le processus.

M. Maxime Blanchette-Joncas: Je vous remercie.

Le Comité est régulièrement saisi de questions ayant trait au suivi des recommandations que fait le vérificateur général et qui ne sont pas toujours respectées par les ministères ou les organisations au terme des vérifications. Il y a des délais de réponse, et l'application rigoureuse de ces mesures est souvent déficiente.

Croyez-vous que davantage de réticence à appliquer vos recommandations puisse être bien vu dans un avenir rapproché?

Mme Karen Hogan: Je pense que tous les ministères n'aiment pas faire l'objet d'une vérification. Les recommandations ajoutent à leur charge de travail, qui est déjà immense. C'est pour cela qu'il faut que nos recommandations soient bien formulées.

Je crois que le Comité permanent des comptes publics et notre bureau jouent un rôle extrêmement important pour assurer que les ministères vont vraiment donner suite à nos recommandations. Votre comité peut soutenir notre bureau en regardant et en étudiant nos rapports, mais aussi en appelant des témoins des ministères pour assurer qu'ils vont eux aussi prendre les mesures voulues. En tant que Bureau, nous allons le faire aussi, mais ce comité joue un rôle extrêmement important dans ce projet.

M. Maxime Blanchette-Joncas: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer au dernier intervenant de la première ronde.

Vous avez six minutes, monsieur Green.

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Ce comité joue certainement un rôle essentiel dans les travaux de la Chambre des communes. Ayant le privilège d'être également membre du comité des opérations gouvernementales, je peux certainement apprécier le caractère exceptionnel de cette affaire et l'importance de cette procédure particulière.

Étant donné la nature et le contexte de cette procédure, monsieur le président, mes déclarations seront probablement plus longues que mes questions. À cet égard, j'aimerais commencer par remercier notre ancien vérificateur général par intérim, Sylvain Ricard, pour l'ensemble de ses travaux et pour avoir assumé ce rôle après la perte de M. Ferguson.

Je me réjouis à la perspective de travailler avec Mme Hogan dans les mois et les années à venir au sein du comité des comptes publics. Comme on l'a dit, son CV et son travail au sein du comité témoignent déjà de son importante contribution à la fonction publique et de sa vision future du rôle du Bureau du vérificateur général.

Les membres du Comité savent peut-être qu'au début de ce mois et par le truchement des médias, j'ai demandé au gouvernement de s'assurer que ses services disposent de toutes les ressources nécessaires pour faire son travail, qui consiste à obliger le gouvernement à rendre des comptes aux Canadiens. Qu'il s'agisse de l'ancien vérificateur général Michael Ferguson ou de M. Ricard, le titulaire du poste déclare publiquement depuis des années que le Bureau ne dispose pas des ressources nécessaires pour faire son travail correctement. Le Bureau du vérificateur général a averti que ce manque de financement le priverait de la capacité, du personnel et de la technologie nécessaires pour maintenir son niveau d'audits de gestion et qu'il avait déjà commencé à en réduire le nombre.

Comme on l'a fait remarquer, en plus de son mandat, nous lui avons également confié des responsabilités telles que la surveillance de projets comme Trans Mountain et la Banque de l'infrastructure du Canada, sans augmenter ses ressources.

Je sais que M. Blois y a fait allusion plus tôt, mais je vais insister sur ce point. Le Parlement a une fois de plus donné du travail au Bureau du vérificateur général en lui demandant d'examiner le plan d'infrastructure de 187 milliards de dollars du gouvernement fédéral, l'audit de la COVID-19 et les mandats émis en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, qui est un audit de l'intervention d'urgence d'Ottawa en cas de pandémie. Il s'agit de vérifications massives qui nécessiteront des effectifs considérables pour les examiner en détail.

Monsieur le président, le 11 avril dernier, la Chambre a adopté une motion demandant au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que le vérificateur général dispose de ressources suffisantes pour mener à bien son travail.

Comme vous le savez, mon prédécesseur, M. David Christopherson, a beaucoup insisté sur la nécessité d'assurer un financement adéquat au vérificateur général. Nous pensons que le vérificateur général devrait recevoir immédiatement les 10,8 millions de dollars supplémentaires demandés. C'était l'année dernière, avant la pandémie.

Selon vous, quels besoins faut-il satisfaire pour que votre bureau dispose des ressources suffisantes pour faire tout son travail?

• (1145)

Mme Karen Hogan: En ce qui concerne le financement, c'est probablement l'un des domaines clés qui nous aiderait à garantir

que nous disposons de toutes les ressources adéquates pour faire notre travail, à savoir, comme vous l'avez mentionné, les personnes, la capacité et la technologie informatique dont nous aurons besoin.

Si je suis nommée vérificatrice générale, je continuerai cette discussion. Bien qu'il soit logique et absolument nécessaire d'obtenir un financement à court terme, je pense qu'il est essentiel de travailler sur un mécanisme de financement stable à long terme, soumis à une surveillance appropriée de la part de ce comité ou des parlementaires, afin de garantir un financement prévisible à long terme, étant donné le rôle que joue le Bureau en matière de responsabilité et de transparence et en aidant le comité des comptes publics à demander des comptes au gouvernement.

M. Matthew Green: Si l'on en croit votre impressionnant CV, vous êtes une comptable remarquable. Compte tenu de l'ampleur du travail que vous avez prévu, j'imagine que vous y avez probablement associé un chiffre au titre du financement dont vous auriez besoin pour l'accomplir. Quel est ce chiffre?

Mme Karen Hogan: Eh bien, j'ai une véritable passion pour les chiffres. En toute franchise, je n'ai pas encore examiné cette question en détail. Nous nous sommes concentrés sur les choix difficiles afin de réaffecter nos ressources là où cela compte vraiment et là où nous pouvons jouer un rôle. À l'heure actuelle, il s'agit d'examiner les investissements dans le Canada et dans les mesures contre la COVID-19, en plus de veiller à ce que nous puissions continuer de remplir nos mandats de vérification annuelle et d'examen spécial.

M. Matthew Green: Vous avez soulevé l'importante question des mécanismes de financement. Je souhaite rappeler que, au bout du compte, nous devons trouver un mécanisme de financement adéquat pour votre bureau afin que vous n'ayez plus à quémander de l'argent. Nous n'avons pas à être gênés de parler du genre de budget que nécessite l'ampleur du travail que vous accomplissez. Au fond, il faut dépolitiser cette question.

Voudriez-vous nous dire à quoi pourrait ressembler le meilleur mécanisme possible pour un financement prévisible et adéquat?

Mme Karen Hogan: Je suis d'accord que le meilleur mécanisme de financement pour notre bureau serait un mécanisme indépendant. Éliminer pour nous la nécessité de demander à un ministère — actuellement le ministère des Finances, un ministère soumis à un processus de vérification —, cela amène des défis. C'est une situation bien unique, vu le rôle que nous jouons comparativement au rôle des autres ministères.

En ce qui a trait au mécanisme que je privilégierais, il existe tellement d'options. Nous pourrions examiner ce qui se fait ailleurs dans le monde, car cette situation existe déjà dans certaines provinces canadiennes et dans d'autres pays, comme le Royaume-Uni, si je ne m'abuse. On n'a pas besoin de chercher très loin pour trouver des exemples. Je serais ravie de collaborer avec le gouvernement pour élaborer un mécanisme qui a du sens pour notre bureau et pour ce comité, parce que quelqu'un devrait aussi continuer à demander des comptes aux vérificateurs.

• (1150)

M. Matthew Green: Je suis tout à fait d'accord. Je suis impatient de travailler avec vous, madame Hogan, et avec ce comité sur ces questions. Je vous remercie d'avoir comparu.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Green, pour vos questions.

Nous passons à la deuxième série de questions. Ce sera cinq minutes pour les questions et les réponses.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aujourd'hui à Luc Berthold.

Monsieur Berthold, la parole est à vous. Vous avez cinq minutes.

[Français]

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Tout d'abord, je tiens à féliciter Mme Hogan de sa nomination.

Madame Hogan, vous arrivez dans une période particulièrement difficile, mais je pense que votre arrivée en poste est nécessaire. On doit avoir un vérificateur général à long terme. Je vous souhaite un bon mandat, si votre nomination est confirmée. Nous serons là pour travailler avec vous.

J'aimerais vous poser une brève question par simple curiosité.

Avez-vous présenté votre candidature au poste de vérificatrice générale de votre propre chef, ou vous avait-on sollicitée de le faire?

Mme Karen Hogan: Puisque je travaille au Bureau du vérificateur général du Canada, j'étais au courant du fait que le poste était à pourvoir. J'ai postulé par l'intermédiaire du site Web du Bureau du Conseil privé, au mois de janvier.

J'ai parlé avec un ancien vérificateur général adjoint à la retraite, qui m'a encouragée à poser ma candidature. J'ai aussi parlé avec l'un de nos sous-vérificateurs généraux avant de le faire.

M. Luc Berthold: À quel moment précis vous a-t-on confirmé que l'on avait retenu votre candidature?

Mme Karen Hogan: J'ai postulé au mois de janvier, et j'ai passé une entrevue le 19 février. Par la suite, j'ai fourni des références et j'ai passé des tests psychométriques. De temps en temps, des membres du Bureau du Conseil privé m'appelaient pour s'assurer que je désirais toujours occuper le poste. Vers la fin du mois de mars, on m'a informée que le processus était interrompu de façon temporaire à cause de la pandémie et de l'envergure des tâches à effectuer par le Parlement relativement au processus de nomination. Le 29 avril, j'ai reçu un appel du ministre, qui m'a informée que ma candidature avait été retenue et que le processus de consultation allait débiter.

M. Luc Berthold: Je vous remercie beaucoup, madame Hogan.

Votre prédécesseur, M. Ricard, a dénoncé à plusieurs reprises le manque de financement. Vous aussi, vous en avez parlé.

Il a mentionné que le Bureau du vérificateur général du Canada n'avait pas les fonds de soutien nécessaires pour faire son travail d'enquête sur les nouvelles dépenses du gouvernement, qui s'élèvent à 250 milliards de dollars.

Êtes-vous d'accord pour dire qu'il manque à peu près 11 millions de dollars pour que le Bureau travaille efficacement?

Mme Karen Hogan: Je n'ai pas eu la chance de vérifier les données, mais je suis certaine que les chiffres sont bons. Ce qui est le plus important dans l'immédiat, c'est d'avoir le financement nécessaire pour mener à terme les trois vérifications que nous devons faire et pour respecter les autres mandats requis par la loi. Nous devons aussi adopter une vision à long terme pour nous assurer d'avoir un système un peu plus prévisible quant à notre financement.

M. Luc Berthold: Madame Hogan, puisque nous parlons justement de ces trois vérifications, je suis l'auteur de la motion qui demandait au Bureau du vérificateur général de mener une enquête sur le plan libéral en matière d'infrastructure. À votre connaissance, est-ce que cette vérification a débuté?

Mme Karen Hogan: À ma connaissance, oui, la vérification a débuté. Comme je l'ai mentionné, je fais partie d'un comité consultatif sur la COVID-19, mais je n'ai pas participé à la phase de planification des investissements. Si je suis nommée vérificatrice générale, l'une de mes premières tâches sera de me mettre à jour avec l'aide de l'équipe.

M. Luc Berthold: Est-ce que vous avez l'intention de respecter l'échéance fixée pour le Bureau à la suite de l'adoption de cette motion par la Chambre des communes, c'est-à-dire de remettre un rapport au plus tard au début de l'année 2021? Croyez-vous que ce sera possible?

• (1155)

Mme Karen Hogan: Je dois vous dire en toute honnêteté qu'il se peut que nous ayons des retards. Ce n'est pas parce que nous ne travaillons pas fort, mais j'ai mentionné tantôt que travailler et faire un audit à distance, c'est nouveau pour tout le monde, pour nous comme pour les ministères. De temps en temps, nous éprouvons donc des difficultés. Cependant, nous progressons et nous poussons le plus fort possible notre équipe, parce qu'il est très important de fournir de l'information au Parlement le plus rapidement possible. À ce moment-ci, par contre, je ne peux pas vous garantir que l'échéancier sera respecté.

M. Luc Berthold: J'ai aimé ce que vous avez dit dans votre discours d'ouverture: vous avez dit que les gens comptaient sur le vérificateur général pour aller au fond des choses.

Le directeur parlementaire du budget a dénoncé dans plusieurs rapports la gestion et le manque de transparence du gouvernement libéral en matière d'infrastructure. Pourtant, le vérificateur général n'a pas pris l'initiative de réaliser la vérification dont nous parlons, et il a fallu que ce soit la Chambre des communes qui lui demande de la mener.

À l'avenir, sur quoi comptez-vous baser vos décisions pour entreprendre des vérifications de l'action gouvernementale? De plus, selon vous, quelle relation doit exister entre le directeur parlementaire du budget et le Bureau du vérificateur général?

[Traduction]

Le président: Madame Hogan, il vous reste environ 30 secondes.

Mme Karen Hogan: D'accord. Je vais faire vite.

[Français]

Je ne connais pas le directeur parlementaire du budget, et j'ai hâte de le rencontrer.

Je compte sur le processus très rigoureux qui existe déjà pour établir la portée des audits et déterminer les sujets que nous allons étudier. Je m'engage aussi à établir un dialogue plus soutenu avec les parlementaires, avec ce comité-ci ainsi qu'avec les sous-ministres. Je pense qu'il faut bien tenir compte des préoccupations de toutes les parties prenantes avant de choisir les sujets de nos audits.

M. Luc Berthold: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Monsieur Sorbara, vous avez la parole, pour cinq minutes.

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous. C'est un vrai plaisir de voir qu'autant de mes collègues vont bien et passent à travers cette période unique et extraordinaire.

Madame Hogan, félicitations pour votre nomination bien méritée. J'ai lu votre biographie, et ayant siégé au comité consultatif des utilisateurs du Conseil des normes comptables pendant environ 10 ans, je comprends très bien l'importance des états financiers, de veiller à leur intégrité et à leur transparence, et de leur utilité d'un point de vue multipartite.

Ce matin, je voudrais parler de certaines choses que vous avez dites dans votre déclaration préliminaire. Tout d'abord — à peu près au sixième paragraphe — vous avez dit: « Comme j'ai eu la chance, pendant ma carrière, de vivre l'audit du point de vue du vérificateur et aussi de celui de la personne chargée de préparer les états financiers, je crois que j'étais particulièrement bien placée pour comprendre les défis de ces entités. »

Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet? Je crois que c'est un point très nuancé. C'est très important pour votre travail de vérificatrice générale, notamment en ce qui concerne l'équipe que vous allez gérer.

Mme Karen Hogan: Je suis d'accord que c'est une expérience unique et privilégiée d'avoir vu les deux côtés de l'audit et que cela peut être avantageux.

Ce que j'ai appris en étant moi-même soumise à des vérifications est qu'on doit aborder la relation de vérification avec le désir honnête d'apprendre. Ce n'est pas personnel. Puisque l'objectif est d'améliorer les résultats, la transparence et la reddition de comptes, la meilleure façon d'y arriver est de collaborer avec le vérificateur.

En tant que vérificatrice, j'ai constaté que les gens que nous soumettons à la vérification sont très occupés au travail, et que nous ajoutons à leur charge; nous préparer, planifier et nous entendre avec eux bien à l'avance est donc essentiel pour effectuer une bonne vérification. Ce qui compte aussi, ce sont les résultats. Les recommandations doivent être axées sur les résultats, au lieu d'ajouter simplement des éléments au processus ou des changements si ce n'est pas nécessaire.

M. Francesco Sorbara: Je suis tout à fait d'accord.

Lorsqu'un cabinet comptable — peu importe lequel — effectue une vérification dans le secteur privé, d'habitude, il fait des observations à la fin, lors de l'approbation de la vérification; il ne formule pas de recommandation élogieuse. Ce serait merveilleux, à mon avis, lorsque les rapports du vérificateur général sont publiés et que le gouvernement a bien fait les choses, que les efforts extraordinaires de nos fonctionnaires dans la prestation des programmes soient soulignés, sans pour autant qu'ils reçoivent des félicitations.

Par exemple, nous avons créé la Prestation canadienne d'urgence. Elle a déjà été distribuée à plus de huit millions de Canadiens, qui ont reçu leurs prestations en trois jours. Lorsqu'un tel programme est soumis à une vérification, la vérificatrice générale ne doit pas jouer le rôle d'une meneuse de claue — ce n'est pas ce que nous voulons —, mais nous aimerions pouvoir dire que, selon le rapport,

il s'agit d'un programme transparent et efficace. Y a-t-il de la place dans le travail de la vérificatrice générale pour ce genre d'observations?

• (1200)

Mme Karen Hogan: Si je suis nommée vérificatrice générale, absolument, j'aborderai chaque audit selon un point de vue équilibré. Je crois que mettre l'accent sur les améliorations est l'un des objectifs principaux, mais je sais aussi que, comme dans tout ce que j'ai fait par le passé, à l'avenir, je ferai rapport de ce qui est bon, de ce qui est mauvais et de ce qu'il ne faut absolument plus faire. Nous avons besoin de bien connaître l'état des choses. Nous devons savoir ce qui a été bien fait et ce qu'il faut améliorer.

M. Francesco Sorbara: D'accord.

Vous avez parlé de deux sphères importantes sur lesquelles vous voulez vous concentrer dans votre rôle de vérificatrice générale. Premièrement, vous avez parlé de la modernisation des méthodes de travail du Bureau. Dans le gouvernement actuel, il y a une ministre qui est responsable de la transformation numérique. Nous savons que les nouvelles technologies sont utilisées partout dans le monde — nous voici par exemple dans une réunion de comité virtuelle sur Zoom.

J'aimerais beaucoup connaître votre point de vue à cet égard, car la gestion du changement est très difficile, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'une organisation hiérarchique et que tant d'intervenants sont concernés. J'aimerais beaucoup savoir à quoi ressemblerait la modernisation, à votre avis, du point de vue d'un haut fonctionnaire. Vous faites partie de l'organisation depuis plusieurs années et vous avez travaillé avec d'excellents vérificateurs généraux. Je suis impatient de vous voir dans ce poste. Si vous pouvez donner votre avis à cet égard, ce serait merveilleux.

Mme Karen Hogan: Comme vous le savez, le monde de la vérification et de la comptabilité est en évolution constante. Nous devons constamment nous adapter aux nouvelles normes établies et veiller à bien en tenir compte dans les rapports externes.

Ce serait mentir que de dire qu'il n'y a pas de lassitude à l'égard du changement dans toutes les organisations. Cependant, le changement est certainement une chose à laquelle notre organisation est habituée. Nous nous préparons tous les 10 ans à un des plus grands changements quand nous accueillons un nouveau dirigeant qui, nous le savons, apportera certains changements à l'organisation. L'un des avantages pour moi est que je connais déjà l'organisation, je sais comment elle gère le changement et de quelle manière nous avons vécu cela dans le passé. Si je suis nommée vérificatrice générale, j'espère être en mesure de soutenir notre organisation dans la réalisation des changements, de toutes les façons nécessaires.

Comme vous l'avez dit, partout dans le monde, on procède actuellement au virage numérique. Je pense que nous apprendrons tous des choses au fur et à mesure que nous avançons dans cette voie.

M. Francesco Sorbara: Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il? Je vais continuer...

Enfin, ma dernière observation serait que si vous en retenez quelque chose...

Le vice-président (M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): En fait, permettez-moi de vous interrompre, en tant que vice-président. On dirait que le président a perdu la connexion. Et vous avez eu six minutes.

M. Francesco Sorbara: Vous dites six minutes, monsieur Longfield?

Le vice-président (M. Lloyd Longfield): Oui, c'est ça.

M. Francesco Sorbara: Merci beaucoup de me l'avoir signalé, monsieur le vice-président.

Encore une fois, madame Hogan, félicitations. Je suis impatient de vous rencontrer en personne lorsque ce sera sécuritaire de le faire.

Le vice-président (M. Lloyd Longfield): Nous passons au prochain intervenant, du côté des conservateurs.

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Merci beaucoup, monsieur le vice-président. Je ne sais pas où est passé le président, mais, comme nous le disions, cela fait partie des difficultés de la technologie utilisée lors des réunions virtuelles des comités.

Je vous félicite de votre nomination, madame Hogan. J'ai quelques questions à poser. Elles portent surtout sur ce qui va se passer et sur le processus à suivre lorsque des vérifications passées ont été reportées en raison d'un manque de financement et de la pandémie. Y a-t-il une liste de priorités pour déterminer quelles vérifications reportées seront reprises en premier? Avez-vous une idée de la façon dont on établirait l'ordre de priorité?

Mme Karen Hogan: Comme je l'ai déjà dit, certaines vérifications sont prêtes à être effectuées. Parmi celles qui ont été reportées, certaines sont bien amorcées, donc, évidemment, la priorité est de compléter celles-là, qui devaient être présentées à l'automne 2020, je crois.

Par la suite, qui sait? C'est difficile d'avancer des hypothèses. Une grande partie de notre attention et de nos efforts seront concentrés sur les investissements dans le Canada et dans les mesures de lutte contre la COVID-19. Il est difficile de prévoir le temps qu'il faudra pour terminer ces audits. Il importe de leur accorder toute l'attention et le temps nécessaires pour que nous puissions en tirer des leçons.

• (1205)

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Merci beaucoup de votre réponse.

Une de mes questions complémentaires ressemble beaucoup à celle de M. Sorbara. Votre réponse m'a beaucoup plu, à savoir que vous allez faire rapport de ce qui est bon, de ce qui est mauvais et de ce qu'il ne faut absolument plus faire. À mon avis, c'est très important pour votre bureau, afin qu'il maintienne son indépendance.

À l'avenir, je pense que les Canadiens voudront savoir exactement comment nous avons fait face à la pandémie de COVID-19. Je pense que la manière précise dont l'argent a été distribué est importante, vu les questions que m'ont posées les électeurs de ma circonscription concernant le processus de demande, surtout pour la Prestation canadienne d'urgence. Y avez-vous pensé? Soumettriez-vous chaque programme à une vérification distincte, ou feriez-vous plutôt une vérification générale de tous les ministères? À l'avenir, les Canadiens voudront vraiment savoir comment l'argent a été distribué et si les programmes ont été mis en œuvre de la manière la plus efficace et efficace possible.

Avez-vous une idée de la façon dont vous allez entreprendre la vérification des programmes d'aide du gouvernement en réponse à la COVID-19?

Mme Karen Hogan: Comme je l'ai déjà dit, quand nous avons convenu d'accepter le mandat et de nous en charger, nous avons formé un comité directeur. Nous sommes actuellement en train d'examiner absolument tout ce qui existe pour nous assurer de concentrer nos efforts là où ce sera le plus utile et où nous pourrions générer le plus de valeur pour ce comité et pour les Canadiens. Nous examinerons l'état de préparation, les mesures prises pendant la pandémie et, ce qui est primordial, les leçons tirées, pour que nous puissions corriger le tir, au besoin, au cas où le gouvernement et le pays devraient faire face à une autre situation semblable.

Il est un peu tôt pour savoir exactement de quelle manière nous allons procéder, mais nous faisons de grands efforts pour que nos audits soient faciles à présenter et qu'ils soient conviviaux pour les Canadiens et les parlementaires. Étant donné que la perspective gouvernementale est maintenant très horizontale et qu'il y a des responsabilités partagées entre les organisations, j'imagine que ce sera pris en considération lorsque nous déterminerons sur quels programmes nous devons nous concentrer.

M. Warren Steinley: Voilà qui est très agréable à entendre. Il s'agira d'une tâche colossale.

Je pense que M. Green a abordé certains aspects intéressants. Je sais que vous ne souhaitez pas vous avancer sur un chiffre précis, mais étant donné votre vaste expérience, auriez-vous une idée du nombre supplémentaire de...? Serait-il nécessaire d'embaucher davantage de personnel? Serait-il nécessaire d'entreprendre, comme vous l'avez suggéré, un examen universel de la manière dont les programmes d'aide liés à la COVID-19 ont été mis en œuvre? Pourriez-vous chiffrer ces fonds supplémentaires? Évidemment, personne n'a su prédire dès le début l'ampleur que prendrait cette pandémie. Auriez-vous une idée des moyens additionnels dont vous aurez besoin pour entreprendre la vérification générale des programmes liés à la COVID-19?

Mme Karen Hogan: Honnêtement, tous les chiffres que je pourrais vous présenter ne seraient que des hypothèses. Comme vous l'avez mentionné, personne n'a eu à faire face à une pandémie auparavant, et nous apprenons tous à mesure que les choses évoluent. Nos limitations actuelles en matière de ressources nous obligent à concentrer nos efforts sur certains éléments clés. Bien entendu, tout financement supplémentaire que nous pourrions recevoir nous donnerait la souplesse nécessaire pour mener à bien toutes les autres tâches exigées par la loi, voire davantage, idéalement.

M. Warren Steinley: Je vous remercie.

Combien me reste-t-il de temps?

Le vice-président (M. Lloyd Longfield): Le temps dont vous disposiez est écoulé.

Je cède maintenant la parole à Mme Yip, et je vais rendre la présidence à M. Allison.

Madame Yip, vous disposez de cinq minutes.

Mme Jean Yip (Scarborough—Agincourt, Lib.): Je vous salue de nouveau la bienvenue au Comité, madame Hogan, et félicitations pour votre nomination.

Le regretté M. Ferguson avait fortement recommandé au gouvernement de se concentrer sur certains aspects clés, notamment la collecte de données. La collecte judicieuse de données est importante pour l'adoption des politiques gouvernementales et pour déterminer dans quelle mesure les programmes donnent de bons résultats. Vu les nombreuses mesures d'aide mises en place par le gouvernement en réponse à la pandémie, la collecte des données est désormais plus importante que jamais. Comment envisagez-vous la collecte des données et l'analyse des mégadonnées? De même, comment votre bureau compte-t-il recueillir les données nécessaires aux travaux de vérification?

• (1210)

Mme Karen Hogan: Vous abordez là un sujet important pour tout vérificateur: les données. La qualité des données recueillies est très importante pour la prise de décisions des dirigeants d'organisations, ainsi que pour les évaluations que mènent les vérificateurs. Nous souhaiterions donc que le gouvernement dans son ensemble mette davantage l'accent sur la collecte exhaustive de données exactes.

Comme je l'ai mentionné, le milieu de la vérification évolue constamment, et la collecte de mégadonnées constitue justement l'un de ces aspects. Nous procédons déjà à l'analyse des données pour déterminer de façon approfondie où mener nos audits et où concentrer nos efforts, mais j'aimerais, si je suis nommée vérificatrice générale, que nous le fassions plus régulièrement afin d'être en mesure de cibler les aspects les plus importants au sein d'une organisation.

Mme Jean Yip: Cela fait près de 10 ans qu'aucune femme n'a occupé le poste de vérificatrice générale. En tant que femme, quelle nouvelle perspective pensez-vous pouvoir apporter à ces fonctions?

Mme Karen Hogan: Je dois de nouveau admettre que la perspective de devoir chausser les souliers de Sheila Fraser est quelque peu intimidante. Ainsi, je vous garantis que vous n'aurez pas affaire à une deuxième Sheila Fraser, mais bien à Karen Hogan, et Karen est connue pour dire les choses telles qu'elles sont. Je m'engage à être juste et honnête, et à aborder chaque discussion avec le désir profond d'écouter et d'apprendre: apprendre à connaître les processus, me familiariser avec vos façons de procéder, puis m'efforcer de les améliorer, si possible.

Évidemment, il s'agit d'un privilège et d'un honneur pour une femme de se voir confier un rôle aussi important. J'espère que cela servira d'exemple à ma fille adolescente et à tant d'autres femmes. Je souhaite montrer que, hommes ou femmes, nous pouvons tous faire de l'excellent travail si nous nous concentrons sur ce qui compte vraiment et si nous demeurons fidèles à nos valeurs.

Mme Jean Yip: Comptez-vous appliquer les principes de l'analyse comparative entre les sexes plus dans l'orientation que vous souhaitez donner à l'administration du BVG, de même que pour toute vérification des états financiers ou vérification de gestion?

Mme Karen Hogan: Notre bureau respecte toujours les politiques et les pratiques exemplaires en matière d'embauche, tout à fait. Lors de la planification de tout audit, lorsque nous dressons les critères qui seront utilisés pour évaluer un ministère, nous considérons la nécessité et la fréquence à laquelle il est nécessaire d'examiner les initiatives sexospécifiques.

Mme Jean Yip: Pour le recrutement et la rétention des employés de la fonction publique, on a mis l'accent sur l'importance de la diversité, qu'il s'agisse des femmes, des personnes de couleur ou des

personnes handicapées. Avez-vous des objectifs similaires pour le BVG?

Mme Karen Hogan: Je ne suis pas certaine d'être bien au fait de ce que vous mentionnez, et je ne pense donc pas être en mesure de vous fournir une réponse éclairée. Il me faudrait y réfléchir plus longuement.

Mme Jean Yip: Je vais partager le reste de mon temps de parole avec Greg Fergus.

Le président: Monsieur Fergus, il vous reste environ une minute pour une brève question.

[Français]

M. Greg Fergus (Hull—Aylmer, Lib.): J'aimerais d'abord féliciter Mme Hogan. En tant que Montréalais, je me réjouis de voir une Montréalaise accéder à un poste aussi important.

Madame Hogan, je vais reprendre les propos de Mme Yip: il est très important que vous cherchiez à assurer une belle représentativité pour ce qui est des vérificateurs au sein du Bureau.

Je voudrais vous poser une question concernant l'utilisation des hautes technologies.

Comptez-vous utiliser l'intelligence artificielle pour mener vos vérifications auprès des différents ministères?

• (1215)

Mme Karen Hogan: Je vous remercie de votre question.

Notre organisation a déjà une très bonne représentation de la diversité, mais cela sera certainement un aspect important de tous nos processus d'embauche dans l'avenir.

Pour ce qui est des technologies de l'information, nous voulons absolument explorer davantage l'intelligence artificielle. Nous l'utilisons un peu, mais il y a eu un manque de ressources et d'investissement au cours des dernières années. Notre organisation a donc des lacunes de ce côté-là, et nous devons nous concentrer là-dessus.

[Traduction]

Le président: Monsieur Fergus, je souhaite reprendre à mon compte ce que M. Blois disait au sujet de la technologie. Nous avons eu l'occasion de constater les problèmes liés aux services à large bande dans les régions rurales. En effet, j'ai moi-même subi quelques pépins avec ma connexion à Internet ici.

Monsieur Longfield, je vous remercie de m'avoir remplacé. Je me suis connecté à partir de mon cellulaire, et je ne souhaite pas que les gens de la Chambre des communes l'apprennent et qu'ils soient contrariés par le manque de sécurité.

Trop tard; ils m'ont entendu, mais je suis de nouveau en ligne.

Je cède maintenant la parole à M. Blanchette-Joncas, qui dispose de deux minutes et demie pour poser une brève question.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Je vous remercie, monsieur le président.

Madame Hogan, beaucoup de choses ont été bousculées en raison de la pandémie de la COVID-19.

Selon vous, dans quelle mesure la crise sanitaire actuelle influera-t-elle sur les activités du Bureau, notamment en ce qui concerne les audits qui sont déjà amorcés?

Mme Karen Hogan: Dans le cadre de la crise actuelle, tous nos employés travaillent à distance. Sur le plan des technologies, nous avons une bande passante suffisante et nous n'avons pas eu de problème à cet égard.

Toutefois, comme je le mentionnais, il est difficile d'interagir avec les organisations que nous aimerions soumettre à une vérification, puisque les communications doivent être protégées et qu'il faut s'assurer de respecter les politiques du Bureau. Je m'attends à ce que cela retarde nos travaux. Cependant, cela donne la chance à tout le monde d'être créatif et de trouver de nouvelles façons de faire qui, je l'espère, seront plus efficaces.

M. Maxime Blanchette-Joncas: Je vous remercie, madame Hogan.

Concernant les retards, il y a un dossier dont le règlement tarde depuis longtemps et qui devrait avoir beaucoup d'importance, soit celui du système de paie Phénix. Il y a déjà eu des enquêtes.

Considérez-vous qu'il est crucial de faire un suivi très serré concernant tous les processus entourant le système, qu'il s'agisse de l'achat, des appels d'offres ou du développement, ou d'autres suivis qui n'ont jamais été faits?

Même notre comité a dû relancer les différents ministères afin d'avoir l'heure juste, ce qui ne s'est toujours pas produit à ce jour.

Mme Karen Hogan: Comme vous le savez, j'ai participé à la vérification des états financiers consolidés du gouvernement du Canada, et nous avons passé énormément de temps à faire des vérifications sur Phénix. Il est essentiel que tout le monde reçoive le bon montant, et ce, à temps. Il en va de même pour toutes les autres prestations que le gouvernement accorde aux Canadiens.

Ce que j'ai appris dans le cadre des vérifications sur Phénix, c'est que les programmes des technologies de l'information sont d'une envergure incroyable et qu'ils sont complexes. Cela prend une surveillance indépendante du début à la fin.

Si je suis nommée vérificatrice générale, j'aimerais que le Bureau participe plus souvent aux grands projets liés aux technologies de l'information du gouvernement, et ce, dès le début. Si cela est impossible, les ministères doivent s'assurer qu'il y a une bonne surveillance et une bonne reddition de comptes et que les personnes qui prennent les décisions ont l'information complète et exacte.

M. Maxime Blanchette-Joncas: Je vous remercie.

On sait qu'il y a eu des lacunes importante...

● (1220)

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Blanchette. C'est tout le temps dont nous disposons. Vous aurez peut-être l'occasion de poursuivre lors d'un prochain tour.

La parole est à M. Green, pour deux minutes et demie.

M. Matthew Green: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vais mettre de côté l'impressionnant curriculum vitae et les longs états de service de Mme Hogan et revenir sur les préoccupations que le NPD a soulevées dans le passé au sujet du processus d'embauche des mandataires du Parlement. Je tiens à ce que ce soit consigné au procès-verbal. N'oubliez pas que les mandataires du Parlement sont indépendants et travaillent au nom du Parlement. En théorie, ils sont engagés par le Parlement et doivent rendre des comptes à tous les parlementaires, et ne peuvent donc être congé-

diés que par le Parlement, mais ce n'est certainement pas ainsi que cela fonctionne dans la réalité.

Si nous examinons le processus d'embauche actuel, nous constatons qu'il respecte techniquement la loi, en ce sens que la Chambre doit donner son approbation définitive au moyen d'un vote. Néanmoins, c'est plutôt le gouvernement qui, en fin de compte, se charge de l'ensemble du processus d'embauche, faisant seulement connaître ses intentions aux autres dirigeants. Cela signifie qu'ultimement, c'est le gouvernement qui décide qui seront les mandataires du Parlement. Dans le cas présent, nous ne doutons absolument pas des compétences de la candidate au poste de vérificateur général. Toutefois, dans un passé récent, nous avons été témoins de nominations bâclées et de tentatives de nominations partisans, lesquelles auraient toutes pu être évitées si les parlementaires avaient réellement été consultés.

D'autres gouvernements au Canada et d'autres pays du Commonwealth sélectionnent leurs mandataires du Parlement par l'intermédiaire d'un comité spécial ou d'un comité permanent. Ce sont les membres de ce comité qui établissent les critères d'embauche, examinent les CV, mènent les entretiens d'embauche et présentent une recommandation de nomination. Ce processus reconnaît le caractère indépendant du Parlement et la nécessité d'un processus non partisan pour la sélection de mandataires du Parlement indépendants et impartiaux.

Nous avons déjà une situation problématique dans laquelle le vérificateur général doit aller demander aux ministères la permission de mener ses vérifications. Nous devons régler ce problème, mais nous devons également avoir un débat sérieux sur le rôle — ou l'absence de rôle — que joue le Parlement dans la sélection de ses propres mandataires. Nous ne devons pas laisser le gouvernement en place s'en charger.

Madame Hogan, savez-vous s'il y a eu des consultations avec d'autres partis au Parlement au sujet de votre processus de sélection? Avez-vous eu des discussions avec des députés d'autres partis au Parlement au cours de ce processus?

Mme Karen Hogan: Comme je l'ai déjà mentionné, j'ai posé ma candidature à ce poste à partir du site Web du gouverneur en conseil. On m'a invitée...

M. Matthew Green: Je tiens à signaler que je n'arrive pas à entendre Mme Hogan.

Mme Karen Hogan: Mon microphone est activé. Pouvez-vous m'entendre, monsieur Green?

M. Matthew Green: J'ai l'impression que vous utilisez le canal français pour votre microphone.

Mme Karen Hogan: Je suis désolée, j'avais sélectionné le canal du parquet. Vous aviez raison. Je dois appuyer sur beaucoup de boutons avant de commencer à parler. J'avais allumé le microphone, mais je n'avais pas sélectionné de nouveau le canal anglais.

J'ai présenté ma candidature sur le site Web du gouverneur en conseil, puis j'ai été convoquée en entrevue. Le comité d'entrevue était composé de six personnes. J'ai fourni des références. Ensuite, on m'a informée que j'allais passer à la prochaine étape du processus, soit les tests psychométriques. J'ai subi tous ces tests.

Il s'agit d'un poste important, et, quand j'ai présenté ma candidature, je m'attendais à ce que le processus soit exigeant. Après être passée par tout ce processus, j'estime qu'il l'était. Il a été exigeant. J'ai répondu aux questions et je suis passée par toutes les étapes du processus quand on m'a demandé de le faire.

Je n'ai parlé qu'à des représentants du Bureau du Conseil privé jusqu'à ce que je reçoive un appel du ministre m'informant qu'on avait retenu ma candidature. Il m'a ensuite informée que le processus de consultation aurait lieu. Malheureusement, j'ignorais l'ampleur de ce processus ou en quoi ce dernier consistait jusqu'à ce qu'on m'informe que le certificat de nomination allait être présenté à la Chambre.

Je ne peux pas vraiment me prononcer sur le processus, mais je peux me prononcer sur ce que j'ai vécu, et voilà quelle a été mon expérience.

Le président: Merci beaucoup.

M. Matthew Green: Je tiens à préciser officiellement que le problème ne vient pas de vos qualifications, car vous êtes très qualifiée. Le problème vient du principe entourant le processus et de la façon dont nous choisissons les mandataires de la Chambre.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Green.

Nous passons maintenant à M. Uppal.

Monsieur, vous avez la parole pour cinq minutes.

L'hon. Tim Uppal (Edmonton Mill Woods, PCC): Merci.

Je tiens aussi à vous féliciter, madame Hogan, d'avoir été retenue pour ce poste très important.

En répondant à un certain nombre de questions aujourd'hui, vous avez mentionné à plusieurs reprises des contraintes en matière de ressources. Vous avez indiqué que, actuellement, vous ignorez de combien de fonds supplémentaires vous auriez besoin ni combien vous aimeriez recevoir. Étant donné que vous, ou à tout le moins votre bureau, avez demandé des fonds à quelques reprises et que l'on n'a pas répondu entièrement à ces demandes, pouvez-vous, avec les fonds dont vous disposez à l'heure actuelle, procéder à la vérification approfondie des dépenses liées à la COVID-19 et du plan Investir dans le Canada comme on vous l'a demandé?

• (1225)

Mme Karen Hogan: Avec les fonds dont nous disposons actuellement, nous avons malheureusement dû prendre la décision difficile de retarder ou de reporter des vérifications afin de pouvoir déployer la bonne quantité de ressources pour vérifier le plan Investir dans le Canada et les dépenses liées à la COVID-19. Les demandes budgétaires que nous avons présentées ces dernières années se fondaient manifestement sur l'évaluation de nos besoins à ce moment-là, mais les besoins évoluent. À mesure que l'on ajoute de nouveaux mandats et qu'on nous demande d'effectuer des vérifications d'envergure comme ces deux-là, les besoins pourraient aussi continuer d'évoluer. Voilà pourquoi il est très difficile pour moi de vous donner un chiffre, mais, pour effectuer ces deux vérifications d'envergure, nous devons absolument abandonner d'autres travaux.

L'hon. Tim Uppal: Merci.

D'autres vérifications que vous effectueriez normalement sont retardées, voire annulées. Étant donné que vous devez consacrer vos ressources actuelles aux vérifications concernant les dépenses liées

à la COVID-19 et le plan Investir dans le Canada, pouvez-vous nous donner une idée du type de vérifications ou des vérifications précises que vous ne pouvez pas réaliser en ce moment?

Mme Karen Hogan: Malheureusement, je n'ai pas apporté de liste des travaux que nous avons prévu effectuer et que nous avons retardés ou annulés, comme vous le dites. Je sais toutefois que quelques vérifications — je ne crois pas les avoir toutes consignées —, dont certaines relèvent du vérificateur général et d'autres du commissaire à l'environnement et au développement durable, accuseront seulement un léger retard, idéalement, parce que les travaux sont déjà bien avancés.

Quand nous regardons vers l'avenir, nous constatons que nous disposons d'un excellent processus pour déterminer quelles vérifications nous souhaitons réaliser, mais il est un peu trop tôt pour vous dire sur quoi elles porteront, étant donné que nous ne savons pas combien de temps il faudra pour réaliser celle sur les dépenses liées à la COVID-19. On peut s'attendre à ce que cela prenne plus d'un cycle, voire de nombreuses vérifications, ou qu'il nous faille un certain temps pour réaliser cette vérification de façon appropriée.

L'hon. Tim Uppal: Merci. Vos observations mettent assurément en évidence la nécessité d'accorder des fonds supplémentaires à votre bureau.

Vous avez mentionné qu'environ 575 personnes travaillent pour ce bureau. J'imagine que, en ce moment, la plupart d'entre elles travaillent de la maison. Lors d'une réunion précédente du Comité, nous avons aussi appris que votre bureau utilise un ancien système d'exploitation DOS. Comment cela se passe-t-il avec les employés qui travaillent de la maison? Le système fonctionne-t-il? Est-ce une façon de faire que vous pouvez conserver? Est-ce quelque chose que vous espérez pouvoir changer très bientôt?

Mme Karen Hogan: Chacun de nos employés au pays travaille à distance. Nous avons quatre bureaux régionaux répartis d'un bout à l'autre du pays, ainsi que des employés à Ottawa, et tout le monde travaille à distance. Heureusement, nous disposons d'un accès RPV et d'une grande bande passante pour nous permettre de faire tout ce que nous pouvons chaque jour.

Comme vous l'avez mentionné, lors d'une réunion précédente, M. Ricard a parlé d'un système que nous utilisons, qui a recours aux touches de fonction et qui ressemble beaucoup à un système d'exploitation DOS. Je suis très heureuse de signaler que, avant la fin du mois, je crois, nous aurons passé à un autre système et nous nous trouverons dans un monde différent. Cela ne signifie pas que nous avons surmonté les obstacles considérables que constitue tout le travail de TI sur lequel nous devons nous concentrer, à l'instar d'autres organismes fédéraux. La pandémie a pour effet de rendre tout le monde plus conscient que nous avons besoin et que nous dépendons de ces outils très importants pour continuer à remplir notre mandat et à appuyer votre comité.

L'hon. Tim Uppal: Merci.

Quelles mesures pourriez-vous prendre ou prendriez-vous, à votre avis, pour faire en sorte que les Canadiens comprennent mieux le rôle du vérificateur général ainsi que les travaux qu'il a effectués, peut-être d'anciennes vérifications que vous avez réalisées ou des vérifications qui seront réalisées prochainement, afin qu'ils comprennent en quelque sorte votre travail et qu'ils y soient sensibilisés davantage?

• (1230)

Mme Karen Hogan: À mon avis, notre précédent consistant à créer de longs rapports de vérification très techniques est excellent pour aider les experts techniques à améliorer la prestation des services et des programmes aux Canadiens.

Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, j'adorerais étudier des façons de consulter les Canadiens par divers moyens. Ce n'est pas tout le monde qui veut lire un long rapport. Nous pouvons réaliser des vidéos et des infographies. Il existe bien des façons d'adapter nos communications aux Canadiens et à leur façon d'assimiler l'information. J'aimerais beaucoup commencer à examiner cette question.

Le président: Merci beaucoup, madame Hogan, et merci, monsieur Uppal.

Nous passons maintenant à M. Longfield.

Monsieur, la parole est à vous pour cinq minutes.

M. Lloyd Longfield: Merci, monsieur le président, et merci de la merveilleuse discussion que nous avons ce matin. Je tiens à regarder de plus près certains éléments.

Vous avez mentionné le processus par décret, qui est celui utilisé couramment maintenant par le gouvernement pour prendre ce type de décisions de façon indépendante jusqu'à ce qu'on en arrive au point où on en est aujourd'hui, où des politiciens vous posent des questions.

En soi, la portée du processus par décret a été élargie. Pouvez-vous vous prononcer sur la façon dont le Bureau du vérificateur général examinerait comment le gouvernement fait la distinction entre les décisions politiques et les décisions non politiques?

Mme Karen Hogan: De toute évidence, en tant que vérificatrice législative et, surtout, de vérificatrice générale du Canada, si je devais le devenir, ce n'est pas mon rôle de me prononcer sur les choix ou les décisions politiques du gouvernement. Je crois que nous pouvons tous convenir que certaines décisions sont bien accueillies, que d'autres le sont moins et que certaines sèment la discorde.

Il incombe au vérificateur général d'examiner comment les ministères se conforment à leurs politiques et s'ils présentent des rapports détaillés sur leurs décisions d'une façon ouverte et transparente.

M. Lloyd Longfield: Merveilleux. Merci.

Étant donné que vous allez de l'avant avec les vérifications portant sur les infrastructures, la COVID-19, les pêches et possiblement l'industrie des hydrocarbures, vous semblez dire aujourd'hui que les vérifications prévues à l'automne concernant l'acquisition de produits de TI, la Stratégie nationale de construction navale, l'Allocation canadienne pour enfants ainsi que la vérification de suivi de la sécurité ferroviaire seront retardées.

Ai-je bien compris la situation?

Mme Karen Hogan: Merci d'avoir dressé la liste de ces quatre vérifications. Je croyais l'avoir sous la main, mais ce n'était malheureusement pas le cas.

Il s'agit des quatre vérifications qui sont en cours, dont le rapport devait être présenté à l'automne 2020, et qui seront retardées, probablement jusqu'en 2021, mais qui ne seront pas annulées. De toute évidence, nous avons tous dû nous adapter à l'éloignement physique et nous avons laissé les ministères s'installer et se mettre à

jour, mais ces vérifications ne seront pas annulées. Elles seront simplement retardées, et nous n'entamerons pas d'autres vérifications avant d'être certains que nous avons accordé les ressources nécessaires à celles qui portent sur le plan Investir dans le Canada et sur les dépenses liées à la COVID-19.

M. Lloyd Longfield: Parfait. Merci.

Ce sont des décisions du ministère, des décisions opérationnelles. En ce qui concerne la COVID-19, une partie des vérifications ne pourra se faire qu'à la fin de l'exercice en cours. Je pense à certaines demandes de prestations d'urgence dont la validité ne pourra être établie qu'une fois que les demandeurs auront envoyé leur déclaration de revenus et que nous saurons s'ils avaient d'autres revenus en même temps qu'ils recevaient les prestations d'urgence.

En ce qui concerne la mesure des effets et le moment où il sera possible de faire une vérification, est-ce une chose à laquelle votre ministère réfléchit de concert avec les agents de l'ARC ou les fonctionnaires du ministère des Finances? Comment est-ce que cela fonctionne?

Mme Karen Hogan: Comme c'est le cas pour toute vérification, il est essentiel de communiquer avec le sous-ministre et avec les fonctionnaires d'un ministère pour s'assurer de bien comprendre les activités, leur exécution et la prestation des programmes et services de façon à mener le bon type de vérification au bon moment.

Même si je n'ai pas participé à ces discussions avec les différents ministères jusqu'à maintenant dans le cadre de la planification des vérifications en question, je suis convaincue que nos vérificateurs font comme toujours, qu'ils suivent la procédure établie et qu'ils veillent à ce que les vérifications soient correctement planifiées et menées.

• (1235)

M. Lloyd Longfield: C'est bien, parce qu'il pourrait y avoir des pressions politiques pour dire qu'il faut immédiatement une vérification, alors qu'il serait peut-être plus approprié de mener cette vérification une fois que tous les renseignements auront été obtenus.

De plus, en ce qui a trait aux vérifications de gestion, vous avez déjà dit que la COVID-19 avait un impact sur votre personnel, alors, dans l'exécution des vérifications de gestion en fonction des cibles établies par le ministère, y aura-t-il un facteur de plus puisqu'il a fallu faire du télétravail et utiliser des moyens et des processus inhabituels?

Mme Karen Hogan: Je crois que nous devons tous être conscients qu'il a fallu adapter notre méthode de travail. Cela comprend des modifications aux processus et contrôles habituels, alors ce devrait effectivement être le cas, mais cela ne devrait pas entraîner l'élimination de toutes les importantes mesures qui visent à vérifier que les fonds ont été dépensés selon les règles après que les autorisations requises aient été obtenues dans le respect de la bonne utilisation des fonds publics.

Non, si je m'attends à des changements — dont nous tiendrons compte —, les contrôles doivent tout de même demeurer en place.

M. Lloyd Longfield: Excellent. Merci.

Le président: Merci, monsieur Longfield. J'apprécie vos commentaires.

J'aimerais vous poser quelques petites questions, madame Hogan.

Dans votre curriculum vitae, vous avez inscrit des commentaires concernant certaines des recommandations que vous avez faites. Je sais que c'est une question litigieuse qui est difficile parce qu'elle est tellement vaste. Parlez-nous de certaines des recommandations que vous avez faites au sujet de Phénix. Avez-vous eu l'impression qu'elles ont été bien reçues par le gouvernement et par les fonctionnaires?

Mme Karen Hogan: Merci.

C'est moi qui rédigeais les observations du vérificateur général, qui étaient publiées dans les Comptes publics du Canada chaque année et qui sont maintenant publiées dans le rapport de commentaires sur les audits annuels dont se sert votre comité. Nous avons découvert que le traitement de la paie entraînait de nombreuses erreurs. C'est en partie dû à la qualité des données. Comme je l'ai dit plus tôt, la qualité d'un nouveau système dépendra de l'information qu'on y entre.

L'information doit être exacte et elle doit être entrée rapidement. Nous avons fait quelques recommandations concernant la responsabilité partagée de l'ensemble du gouvernement de s'assurer que les employés soient correctement rémunérés. C'est vraiment une responsabilité de l'ensemble des ministères.

Le président: Merci.

Je sais que bien des choses ont été discutées au sujet du budget, entre autres, et je sais que c'est presque injuste de vous faire venir ici pour défendre votre candidature au poste de vérificatrice générale et de vous demander: « Quel est votre plan concernant le budget? »

Si vous êtes nommée, pour les années à venir, ma question, qui intrigue peut-être plusieurs membres du Comité, est la suivante. Il ne devrait pas être difficile pour vous de préparer des demandes budgétaires, en raison, comme l'ont souligné bien des membres du Comité, des nombreuses vérifications de gestion et des différentes vérifications demandées par le Parlement, et maintenant de la réponse à la COVID. Auparavant, nous avons entendu qu'il vous manquait 10 millions ou 11 millions de dollars. J'espère que, dans les prochains jours ou les prochaines semaines — parce que je crois que c'est le genre d'échéance dont plusieurs membres ont parlé —, vous n'auriez pas d'objection à faire une mise à jour du montant pour dire: « Écoutez, il nous manquait déjà 10 millions de dollars, mais avec toutes les immenses responsabilités que nous devons remplir cette année, nous croyons qu'il faut ajuster ce montant. » Évidemment, vous aurez besoin de temps pour y réfléchir.

J'imagine que notre comité pourrait se réunir ultérieurement et vous inviter une fois que vous aurez eu l'occasion d'étudier la situation actuelle au ministère. Je sais que vous la connaissez déjà, mais, si vous êtes nommée vérificatrice générale, vous aurez de nouvelles responsabilités. Il est peut-être injuste de vous poser des questions au sujet des budgets, mais, en même temps, vous connaissez déjà la situation du fait que vous faites partie du ministère.

Seriez-vous prête à revenir témoigner devant le Comité dans les semaines ou les mois à venir pour discuter des problèmes que vous avez vus en raison de toutes les nouvelles demandes qui ont été faites, notamment au sujet des vérifications de gestion, comme l'ont mentionné différents membres du Comité?

• (1240)

Mme Karen Hogan: Merci, monsieur le président.

Si je suis nommée vérificatrice générale du Canada, c'est avec plaisir que je viendrai témoigner chaque fois que le Comité m'invitera pour répondre des décisions que j'ai prises, parler du Bureau et parler du travail que nous faisons.

Il est incroyablement important pour moi d'établir une excellente relation de collaboration avec votre comité, car, ensemble, nous avons un rôle important à jouer dans les efforts visant à assurer responsabilité et transparence et à exiger du gouvernement qu'il rende des comptes. Si vous me nommez vérificatrice générale, chaque fois que vous m'invitez, je viendrai témoigner avec plaisir.

Le président: C'est parfait. Compte tenu de certaines des questions qui ont été posées, si vous êtes nommée, je suis certain que plusieurs des membres du Comité souhaiteront que vous veniez de nouveau témoigner pour discuter des enjeux concernés.

Monsieur Fergus, je vous donne la parole pour les cinq prochaines minutes.

[Français]

M. Greg Fergus: Monsieur le président, j'aimerais vous remercier encore une fois de m'accorder la chance de poser des questions à cette candidate exceptionnelle.

Madame Hogan, pour faire suite à mes dernières questions qui portaient sur les technologies informatiques, j'aimerais vous donner l'occasion d'approfondir votre point de vue sur l'application de l'intelligence artificielle dans les vérifications.

Compte tenu de votre longue carrière au sein du Bureau du vérificateur général, savez-vous s'il y a eu d'autres cas, soit au Canada, soit à l'international, où des vérificateurs généraux auraient utilisé l'intelligence artificielle pour mener leurs vérifications?

Mme Karen Hogan: Comme vous le savez, le domaine des audits évolue à une vitesse incroyable en ce qui concerne la technologie. J'ai eu beaucoup de discussions avec des représentants de cabinets de comptables et d'autres bureaux de vérificateurs généraux au pays, et nous mettons en commun nos meilleures pratiques. Dans notre bureau, nous utilisons très souvent des analyses de données pour effectuer nos audits. Je sais que c'est le cas un peu partout dans le monde et dans tous les autres domaines de la vérification.

Deux facteurs sont importants. Premièrement, il faut disposer des bonnes données. Deuxièmement, nos vérificateurs doivent avoir les compétences nécessaires en informatique et nous devons avoir la capacité informatique nécessaire. On peut toujours améliorer ces deux aspects dans notre bureau et dans le cadre de n'importe quel audit.

M. Greg Fergus: Si je comprends bien votre réponse, votre bureau n'a pas les ressources nécessaires en technologie pour être en mesure de mener vos audits de façon efficace. Est-ce exact?

Mme Karen Hogan: En fait, la technologie est utilisée dans tous nos audits. Toutes nos feuilles de travail sont électroniques, et nous gardons la plupart de nos données sur un support électronique. Dans les années précédant notre demande de financement supplémentaire, il fallait parfois prendre des décisions un peu difficiles: investir soit dans les technologies, soit dans l'embauche d'un vérificateur pour ajouter de la valeur au gouvernement. Or nous avons souvent décidé d'investir dans l'embauche d'un vérificateur.

C'est effectivement le temps d'avoir un peu plus d'équilibre et de faire un investissement important dans notre technologie. Comme je l'ai mentionné, une partie de l'argent que nous avons reçu en 2018 a été utilisée pour cela, mais les travaux ne sont pas tous exécutés. Il faut continuer à avoir cela comme objectif, parce que, comme vous le savez tous, la technologie va jouer un rôle important dans la vie de tous les Canadiens.

M. Greg Fergus: Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

[Traduction]

Le président: Il vous reste environ deux minutes.

• (1245)

[Français]

M. Greg Fergus: D'accord.

Quand vous avez répondu aux questions de MM. Blois et Sorbara, vous avez parlé du personnel du Bureau du vérificateur général. Le Bureau emploie 575 personnes, si je ne trompe pas. J'imagine que, dans les circonstances actuelles, c'est très difficile de continuer votre travail de la maison. Encore une fois, cela soulève la question de l'utilisation des technologies informatiques.

Vous êtes en contact avec les autres bureaux de vérificateurs généraux, au Canada et à l'international. Comment le Canada s'en sort-il? Sommes-nous mieux ou moins bien placés que d'autres bureaux de vérificateurs généraux?

Mme Karen Hogan: Je vous fais part de mon opinion personnelle, laquelle n'est pas basée sur des critères ou des faits que je pourrais citer.

Notre bureau est bien placé, mais j'aimerais qu'il relève certains défis pour que nous continuions à grandir, à développer nos compétences et à améliorer nos travaux et nos audits. Cela nous permettrait de bonifier les produits que nous apportons au Comité et les recommandations que nous faisons au gouvernement. La technologie est un secteur dans lequel toutes les organisations devraient s'efforcer de s'améliorer.

M. Greg Fergus: J'ai une dernière question, qui sera brève. Penchez-vous que, dorénavant, vous allez permettre à vos employés de faire de plus en plus de télétravail?

Mme Karen Hogan: Nos employés avaient déjà la possibilité de travailler à distance. Ce qui est différent pour nous en ce moment, c'est que nous ne pouvons pas nous rendre dans les organisations pour effectuer nos vérifications. Cependant, nous constatons des résultats incroyables: nos employés sont engagés et ils travaillent en dépit des restrictions que leur vie personnelle peut leur imposer.

Comme dirigeante, j'ai toujours trouvé que le télétravail était une bonne chose à offrir aux employés. Je vais donc m'assurer que le Bureau continue de le faire si je suis nommée vérificatrice générale.

M. Greg Fergus: Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Quelqu'un a-t-il une dernière question? Je sais que notre temps est presque écoulé. Nous allons suspendre la séance un moment pour en discuter. Nous avons eu de bonnes discussions aujourd'hui. C'était excellent.

Madame Hogan, nous vous sommes grandement reconnaissants d'avoir pris le temps de venir témoigner et je crois que vous serez de nouveau invitée dans un avenir rapproché.

S'il n'y a pas d'autres questions pour Mme Hogan, pouvons-nous suspendre la séance?

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: J'aurais une dernière question, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Aviez-vous une question brève? Allez-y, monsieur.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Madame Hogan, la situation actuelle est exceptionnelle et elle apporte son lot de défis exceptionnels. Les médias ont déjà abondamment rapporté des cas de fraude potentielle en lien avec les nombreuses mesures d'aide financière prises pour lutter contre la pandémie de la COVID-19. Avez-vous l'intention de vous pencher rapidement sur la mise en place de ces mesures et des décisions politiques qui les ont guidées?

Mme Karen Hogan: Je vous remercie de votre question. Comme je l'ai mentionné plus tôt, il est important que les Canadiens reçoivent à temps l'argent qui leur est dû.

Quand nous abordons n'importe quel audit, il faut nous pencher sur le risque de fraude. Si nous soupçonnons ou savons qu'il y a eu fraude, cela augmente le risque et veut dire que nous devons élargir notre échantillonnage ou le travail que nous devons effectuer.

Je comprends très bien que beaucoup d'organismes ont été obligés de prendre des décisions très rapidement. Quand cela se produit, cela soulève la possibilité qu'il y ait des erreurs. Lorsque nous vérifions les programmes, nous nous attendons à ce qu'il y ait un mécanisme en place pour relever ces erreurs. Si des erreurs ont effectivement eu lieu, nous nous attendons à ce qu'il existe un processus pour les corriger, y compris pour permettre le remboursement de tout montant versé si cela est nécessaire.

M. Maxime Blanchette-Joncas: Je vous remercie, madame Hogan.

• (1250)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

M. Kody Blois: Monsieur le président, si vous me permettez de poser une dernière question, je ne prendrai pas plus d'une minute.

Le président: Allez-y.

M. Kody Blois: Madame Hogan, merci encore une fois d'avoir pris le temps de venir répondre à nos questions.

Une question que je me posais concerne la vérification d'optimisation des ressources. Je crois qu'elle peut parfois faire partie de votre rôle.

Lorsqu'on mène ce genre de vérification, si les résultats préliminaires suggèrent que les rapports seront plutôt bons, est-ce qu'ils sont rendus publics? Est-ce qu'on procède à une vérification complète qui sera publiée ou, si les résultats initiaux montrent qu'il y a une bonne optimisation des ressources dans le programme, est-ce que c'est rendu public?

Mme Karen Hogan: Toutes les vérifications de gestion sont des vérifications de l'optimisation des ressources. La terminologie change au fil des ans, et je suis certaine qu'un jour, on reviendra à l'appellation « vérification d'optimisation des ressources ».

Dès qu'on aborde une question, on prend le temps de bien planifier la vérification afin de s'assurer de produire un rapport qui sera utile au Comité, aux parlementaires et au gouvernement. À ma connaissance, il n'y a jamais eu de vérifications qui ont été commencées, mais qui n'ont jamais été achevées. J'imagine que cela pourrait arriver, mais, en général, tellement d'efforts ont été mis dans la planification et le choix des vérifications que celles qui sont entreprises sont importantes parce qu'elles concernent des enjeux importants aux yeux des Canadiens. Lorsqu'on entreprend une vérification, on finit par l'annoncer au Parlement.

M. Kody Blois: J'ai seulement une petite question complémentaire, monsieur le président.

Je comprends, évidemment, que vous faites un travail de planification des vérifications, de gestion ou autres. A-t-on déjà annoncé qu'une vérification n'était pas nécessaire parce qu'un programme fonctionne très bien?

Est-ce le genre de choses qu'on rend publiques?

Mme Karen Hogan: Je ne suis pas certaine que cela ne soit jamais arrivé. C'est quelque chose que nous pourrions envisager, je pense. Comme je l'ai dit plus tôt, j'aborde chaque vérification avec un esprit très ouvert. Si je suis nommée vérificatrice générale, j'ai l'intention de dire à ce comité ce que je vois de bien, de moins bien et de franchement mauvais. Alors oui, il est possible que parfois nos rapports concluent qu'un programme fonctionne bien.

M. Kody Blois: Merci.

Le président: Monsieur Steinley, vous aviez une question rapide à poser?

M. Warren Steinley: Oui, merci, monsieur le président.

Oui, je vais faire vite. Vous avez dit à maintes reprises que nombre de vos employés potentiels, soit les 575 employés du Bureau du vérificateur général, travaillent de chez eux. Cela pourrait devenir la nouvelle norme, une fois la pandémie de COVID-19 finie: de nombreuses entreprises n'auraient plus besoin d'autant d'espaces de bureau ou de surfaces commerciales. Cela va être l'occasion, pour beaucoup, de réduire leurs frais généraux et de demander à leur personnel de travailler de chez eux, s'ils aiment cela. Est-ce quelque chose que vous avez déjà envisagé, quand vous avez commencé à réfléchir à la manière dont vous voudriez que votre bureau fonctionne? Combien d'employés en ont-ils fait l'expérience ou combien d'entre eux ont-ils réalisé qu'ils pouvaient être aussi productifs, voire plus même, en travaillant de chez eux?

Cela pourrait contribuer à alléger votre budget puisque vous n'auriez plus à payer le loyer des quatre bureaux répartis sur tout le territoire nécessaires pour accueillir ces 575 employés.

Mme Karen Hogan: J'ai la grande chance de travailler avec un comité exécutif très dévoué. Depuis que nous pratiquons tous la distanciation sociale, nous parlons de ce genre de choses justement tous les jours: à quoi la nouvelle normalité va-t-elle ressembler? Qu'avons-nous appris à propos de nous-mêmes en tant que personnes et qu'organismes et comment allons-nous mettre cela à profit afin de vivre une nouvelle normalité encore meilleure?

En ce moment, nous réfléchissons à tout ce dont vous venez de parler. Je suppose que tous les organismes fédéraux et toutes les en-

treprises, à but non lucratif ou pas, partout au pays se posent les mêmes questions.

M. Warren Steinley: Je m'en réjouis. Merci beaucoup. Je pense que c'est vraiment l'occasion pour de nombreuses organisations de réduire leurs frais généraux, comme vous l'avez fait remarquer et je vous remercie beaucoup de l'avoir souligné.

Le président: Nous allons suspendre la séance quelques instants pour que Mme Hogan puisse se retirer. Nous reprendrons la séance après.

Merci d'avoir pris le temps de vous joindre à nous aujourd'hui. Merci de vos réponses franches et honnêtes. Passez une bonne journée.

• (1255)

Mme Karen Hogan: Merci.

[Français]

Je vous souhaite un bel après-midi.

[Traduction]

Bonne journée à tous.

• (1305)

Le président: Très bien. J'espérais qu'on nous accorderait un peu plus de temps parce que nous avons commencé avec 10 minutes de retard environ. Mais, Angela m'a fait savoir que nous devons avoir fini à 13 heures. C'est pour cela que nous avons coupé court à certaines questions.

Greg, j'ai vu que vous avez demandé la parole. Je m'excuse. Nous essaierons de commencer à l'heure la fois prochaine, pour avoir un petit peu plus de temps.

Voici la question que je souhaite poser à tout le monde: le Comité souhaite-t-il informer la Chambre qu'il a examiné le certificat de nomination de Karen Hogan au poste permanent de vérificatrice générale du Canada et recommande à la Chambre des communes de confirmer sa nomination en tant que 16^e vérificatrice générale du Canada?

Y a-t-il débat à ce sujet? Nous avons encore environ cinq minutes. MM. Longfield et Sorbara me font signe qu'ils sont d'accord.

Monsieur Green, vous aviez quelque chose à dire?

M. Matthew Green: Oui. Je veux que soit écrit dans le compte rendu que c'est déjà un fait accompli. En réalité, le Comité n'a pas vraiment les moyens de désavouer cette nomination. Je veux juste que ce soit inscrit dans le compte rendu.

Est-ce qu'on peut me le confirmer?

Le président: J'allais dire que, si nous voulions suspendre la nomination, tout est possible. Comme je l'ai dit, au bout du compte, nous avons notre mot à dire. Je ne sais pas ce qu'il en ressortirait. Je pourrais demander à un des analystes.

M. Pat Kelly: Si je peux permettre, monsieur le président, M. Green a dit souhaiter que ces propos soient inscrits au compte rendu, mais il n'y a pas de compte rendu en ce moment. Nous sommes à huis clos, n'est-ce pas?

Le président: Non, je crois que nous sommes toujours en direct.

M. Pat Kelly: Pas de problème.

M. Green a raison. Il ne s'agit pas vraiment d'une consultation. En fait, le gouvernement donne aux chefs de parti le nom d'un candidat unique et le Comité a seulement la possibilité d'évaluer les qualifications de cet unique candidat.

Je ne suis pas sûr que ce soit le moment d'en faire tout un plat, mais M. Green a tout à fait raison.

Le président: Entendu. J'en prends aussi bonne note.

Dillan, voulez-vous intervenir vite fait à ce sujet?

M. Dillan Theckedath (attaché de recherche auprès du Comité): Merci beaucoup, monsieur le président, et bonjour à tous les membres du Comité.

Je voulais juste confirmer la chose. Nous avons envoyé des messages au président pendant toute la réunion avec les maigres moyens que nous avons à notre disposition pour essayer de communiquer ce chiffre. Nous vous confirmerons ce chiffre si le Comité souhaite faire une déclaration officielle à la Chambre. Nous vous avons dit que, si Mme Hogan était nommée, elle serait la 16^e à occuper le poste de vérificateur général. Elle serait, cependant, la 13^e à être nommée au poste de vérificateur général de manière permanente.

Peut-être qu'Angela peut se pencher sur la déclaration que vous devez faire et les points de détail en particulier. Nous nous ferons un plaisir de vous faire connaître les résultats de nos recherches, ainsi qu'à Angela, au besoin.

André et moi nous sommes penchés là-dessus. Nous avons communiqué avec le Bureau du vérificateur général et avons utilisé la base de données de la Bibliothèque pendant toute la réunion pour faire en sorte que la déclaration que vous envoyez à la Chambre, monsieur le président, prenne en compte ces détails.

Le président: Absolument. Je pense que c'était la 13^e permanente et peut-être la 16^e au total.

Y a-t-il d'autres commentaires?

Merci beaucoup, monsieur Green et monsieur Kelly. Vos commentaires là-dessus sont dûment notés en ce qui concerne le processus.

Sommes-nous tous en faveur de la confirmation de Mme Hogan au poste de vérificateur général? Je vois beaucoup de pouces levés. Entendu.

La greffière du Comité (Mme Angela Crandall): Monsieur le président, je suis désolée de vous interrompre.

Selon la motion qui permet à ce comité de se réunir, toute décision que nous prenons doit être enregistrée. Par conséquent, si le Comité est prêt à voter maintenant, je vais procéder au vote.

Le président: Ce serait formidable. Merci, Angela.

(La motion est adoptée par 10 voix contre 0.)

La greffière: Monsieur le président, le vote est unanime.

Le président: Parfait. Merci beaucoup.

Nous ferons rapport à la Chambre en prenant en compte cette correction supplémentaire apportée aux chiffres, si nécessaire.

Autre chose à ajouter?

Je propose qu'une fois Mme Hogan confirmée dans son poste, nous envisagions une autre réunion, éventuellement, pour qu'elle nous parle de sa vision en matière de financement et de fonctionnement et que nous lui laissions un peu de temps pour y penser avant de revenir nous voir. Nous aurons peut-être d'autres questions à lui poser. On lui demande ainsi qu'à son agence beaucoup d'informations en ce moment.

Greg, vous aviez un commentaire ou une question?

M. Greg Fergus: Oui, monsieur le président.

Je voulais revenir sur un point que Mme Yip a soulevé concernant l'ACS+, notamment sur la vision que le Bureau de la vérificatrice générale a en ce qui concerne la diversité dans son bureau. C'est un point que j'ai soulevé. J'aimerais savoir s'il est possible d'en parler à Mme Hogan à l'avance de sorte qu'elle ait une réponse à nous donner quand elle reviendra.

Le président: Excellent, Greg. Si nous envisageons de l'inviter une nouvelle fois pour répondre à toute une série de questions que nous avons, nous pourrions probablement lui donner la liste par avance de sorte qu'elle soit prête à nous répondre.

Je sais bien que nous la bombardions de questions comme si elle était déjà la vérificatrice générale, alors que nous ne faisons que suivre le processus de confirmation. Une fois que cela sera fait, elle sera vraisemblablement en mesure de parler avec plus d'assurance de toutes ces questions.

Angela, nous sommes presque à l'heure. Il est 13 h 2.

Dilla, vous aviez un commentaire très bref à faire pour conclure?

M. Dillan Theckedath: Oui, monsieur le président. Je voulais vérifier quelque chose dans mes propres notes et avec la greffière avant de parler.

C'est à propos d'une question posée un peu plus tôt par un des membres. Je voulais juste dire, concernant le processus, que des noms sont proposés au Comité pour les postes de différents agents du Parlement. Cependant, pour ce qui est de la finalisation du processus en ce qui concerne le vérificateur général, ce sont la Chambre et le Sénat qui ont le dernier mot.

Le Sénat a déjà adopté sa résolution par voie de motion vendredi. Aussi, la seule chose qui reste à faire dans le cadre du processus — et je dis cela pour que le Comité comprenne bien —, c'est la déclaration du Comité à la Chambre. La Chambre doit encore faire la nomination officielle.

Le président: Merci beaucoup pour ces explications, Dillan.

Merci beaucoup à vous tous. Si personne n'a plus rien à dire à ce stade, je vais déclarer la séance levée.

Merci tout le monde. À très bientôt.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>